

POINT NÉGO 2015

Vol. 2, n° 4
Mai 2015

NOUS NE TENDRONS PAS L'AUTRE JOUE!

LE COMITÉ DE
NÉGOCIATION

BILAN DES RENCONTRES
DE NÉGO

DEMANDE DE MÉDIATION
ENTRE LA FAE ET LE CPNCF



  lafae.qc.ca

Nous ne tendrons pas l'autre joue!

Chères et chers collègues,

En tant qu'enseignant et à titre de responsable des relations du travail et du dossier de la négociation nationale, c'est avec plaisir que je vous adresse quelques mots.

Le processus de négociation va à fond de train. De nombreuses rencontres de négociation se sont tenues avec la partie patronale et deux phases du plan d'action-mobilisation ont été adoptées et mises en œuvre. Pour sa part, le débat public est bien engagé. Plusieurs interventions de la FAE et des enseignantes et enseignants ont été diffusées dans les médias écrits, à la télévision et sur toutes les plateformes Web.

Plus que jamais, notre mobilisation est forte, assumée et convaincante. Cette mobilisation m'apporte une grande fierté : celle de faire partie d'un groupe d'enseignantes et enseignants qui se bat pour ses conditions de travail, pour les conditions d'apprentissage des élèves et pour l'école publique!

La partie patronale a fait ses choix. Des choix qui amènent détérioration et nivellement par le bas en vue de satisfaire les exigences d'un gouvernement qui démontre jour après jour que l'éducation est tout, sauf une priorité. Pour nos « dirigeants », satisfaire les exigences du Secrétariat du Conseil du trésor passe bien avant l'intérêt des élèves du Québec. Accompagnons le tout de coupes importantes

SUITE À LA PAGE 2 ►

Plus que
jamais, notre
mobilisation est
forte, assumée
et convaincante.

et récurrentes, année après année, et nous avons tous les éléments menant à la dévalorisation de l'école publique. Rien d'étonnant lorsque l'on considère l'éducation comme une dépense et non comme un investissement.

Nous avons aussi fait un choix : celui de mettre de l'avant des solutions et d'investir en éducation. À cet égard, nous devons toutes et tous être fiers de revendiquer des investissements importants, car cela démontre que nous voulons le bien de celles et ceux avec qui nous vivons l'école au quotidien : nos élèves. Le statu quo n'est plus possible. Notre charge de travail est de plus en plus lourde, nos conditions d'exercice se détériorent; ça ne peut plus durer ! Nous avons des solutions, et nous devons les défendre avec vigueur, cœur et conviction.

Les directions d'établissement, les commissions scolaires et le ministère de l'Éducation ont longtemps misé sur le fait que nous allions atténuer les impacts de leurs choix discutables, des coupes budgétaires et de leur désengagement. En allant trop loin, nos patrons perdront leur pari. Grâce à notre solidarité et à la puissance de notre mobilisation, nous démontrerons encore et encore notre profond engagement envers notre profession, nos élèves et l'école publique. Nous saurons mettre fin à cette série de gifles. Nous saurons garder la tête haute. Nous saurons leur faire comprendre que nous ne tendrons pas l'autre joue.

Solidairement,

Martin Lauzon

VICE-PRÉSIDENT AUX RELATIONS DU TRAVAIL

Le comité de négociation

L'équipe de négociation de la FAE est composée de huit personnes, issues soit du réseau de l'éducation, du personnel de la FAE ou encore de son comité exécutif. Parmi celles-ci, quelques personnes sont appelées à siéger à l'une ou l'autre table. Un groupe siège donc à la table de négociation sectorielle et échange avec le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) sur des points de négociation relatifs au contrat de travail des 32 000

enseignantes et enseignants membres de la FAE. Un second groupe, présent à la table de négociation intersectorielle, est composé, en plus des membres de la FAE, de membres de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec – FIQ. Cette équipe, l'Alliance FIQ-FAE, négocie avec son vis-à-vis patronal, le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), sur des questions économiques qui touchent 100 000 professionnelles en soins, enseignantes et enseignants.



Le comité de négociation est composé des personnes suivantes, dans l'ordre habituel. Première rangée : Josée Roy, enseignante, Natacha Lecompte, conseillère aux relations du travail et coordonnatrice du comité de même que Danielle Chaumont, enseignante. Deuxième rangée : Martin Lauzon, vice-président aux relations du travail, Claude Melançon, porte-parole de la table sectorielle, Christian St-Louis, enseignant, Marie-Andrée Bénard, conseillère aux relations du travail, Nicolas Dionne, conseiller aux relations du travail et porte-parole de la table intersectorielle et Suzanne Giroux, secrétaire à l'administration.

Bilan des rencontres de négo

Depuis janvier dernier, des discussions se sont tenues aux tables de négociation sectorielle et intersectorielle. À ce jour, une quarantaine de rencontres ont eu lieu et la plupart des points de négociation ont été traités.

Dès la première rencontre, à chacune des tables, la FAE a réagi au dépôt patronal¹ en le qualifiant de « dépôt le plus méprisant de l'histoire ». Toutefois, elle a réitéré son désir de travailler sur une base de dialogue, axé sur la recherche de solutions.

Le temps qui passe démontre toutefois que l'écart se creuse entre les différents points de vue de la FAE et ceux de la partie patronale. Malgré les heures de discussions et d'échanges, tous les jours passés à la négociation n'ont permis aucun rapprochement significatif.

Du côté de la table sectorielle, les thèmes au cœur de la négociation, telles les règles de formation des groupes et toutes les questions relatives à la tâche ont été abordées et des écarts majeurs sont constatés. La FAE se fait une priorité d'améliorer le quotidien des enseignantes et enseignants et, pour ce faire, des changements importants sont nécessaires. Toutefois, des constats sont indéniables :

- La FAE veut moins d'élèves par groupe, le CPNCF² en veut plus;
- La FAE veut augmenter les services aux élèves; le CPNCF veut plutôt les diminuer;
- La FAE souhaite obtenir une tâche moins lourde, le CPNCF veut l'augmenter;
- La FAE réclame plus d'autonomie professionnelle, le CPNCF opte plutôt pour un droit de gérance plus important;
- La FAE table sur l'amélioration de la sécurité d'emploi particulièrement pour l'éducation des adultes (EDA) et la formation professionnelle (FP), le CPNCF souhaite plutôt précariser la profession en obtenant plus de souplesse et plus de flexibilité.

En somme, des échanges ont lieu sur les mêmes enjeux, mais de toute évidence, les problématiques et les solutions sont envisagées de manière fort différente.

La FAE a rappelé, à plus d'une reprise, les prétentions de nombreuses directions d'établissement à l'effet qu'elles n'avaient pas été consultées et qu'elles n'étaient pas en accord avec le dépôt patronal. Toutefois, le CPNCF a réitéré que ce dépôt était le résultat d'une vaste consultation auprès, notamment, des directions d'établissement.

Quant à la table intersectorielle, où siègent les représentantes et représentants de l'Alliance FIQ-FAE, des échanges ont eu lieu quant aux grands enjeux économiques, soit les salaires et le régime de retraite. Même si les sujets sont peu nombreux (salaires, régimes de retraite, droits parentaux et disparités régionales), leur complexité est imposante et entraîne des oppositions qui, à ce jour, ont nécessité plusieurs discussions.

Les propositions patronales ont suscité bien des interrogations de la part des membres, particulièrement en ce qui a trait à la retraite. L'écart entre les positions de l'Alliance FIQ-FAE et du Secrétariat du Conseil du trésor est très important, mais l'amélioration des conditions de travail des enseignantes et enseignants et des professionnelles en soins demeure la priorité. Malgré tout, le Secrétariat du Conseil du trésor maintient sa proposition d'une augmentation salariale de 3 % sur cinq ans, incluant deux années de gel, en ne reconnaissant même pas le fait que les enseignantes et enseignants se sont appauvris au cours des dernières années.

Plus que jamais, la mobilisation des membres est un maillon essentiel de la négociation. Elle constitue notre argument le plus solide pour établir notre rapport de force.

1. En réponse aux demandes sectorielles de la FAE et aux demandes intersectorielles de l'Alliance FIQ-FAE, le gouvernement du Québec a transmis, à la mi-décembre, ses propositions patronales.

2. Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones.



1



2



4



3

1. Des enseignantes et enseignants font du bruit lors de l'échéance de la convention collective, le 31 mars dernier.
2. Le 1^{er} avril dernier, plusieurs enseignantes et enseignants se sont rassemblés en soutien au Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska.
3. Manifestation surprise pour les libéraux, rassemblant la FAE et l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'Éducation de l'UQAM (ADEESE-UQAM), lors de l'anniversaire de leur première année au pouvoir le 7 avril dernier.
4. Une autre belle occasion de manifester lors de la Fête des travailleuses et travailleurs, le 1^{er} mai dernier.

Demande de médiation entre la FAE et le CPNCF

Le 7 mai dernier, la FAE a demandé au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, l'intervention d'un médiateur pour tenter un rapprochement entre la FAE et le CPNCF. En effet, devant l'écart majeur des revendications sectorielles de la FAE et des propositions patronales de même que devant l'indignation grandissante des enseignantes et enseignants, la FAE a choisi cette voie afin d'amener la partie patronale à se rapprocher de ses demandes.

La FAE propose d'améliorer les conditions de travail des enseignantes et enseignants pour assurer et maintenir la qualité de l'éducation offerte à tous les élèves et la pérennité de l'école publique. Le CPNCF, après avoir consulté les directions d'école, les gestionnaires des commissions scolaires et les fonctionnaires du ministère de l'Éducation, propose plutôt de couper davantage pour atteindre l'équilibre budgétaire. Les effets de ces coupes seraient désastreux tant pour les élèves que pour l'école publique et la FAE s'y oppose fermement : si la priorité du gouvernement est bel et bien l'éducation, qu'il le signifie clairement en investissant dans les écoles et dans les centres.

Le médiateur aura ainsi pour rôle d'identifier les leviers, s'il en est, pour en arriver à une entente. Il aura un délai de 60 jours pour remettre son rapport. Après le dépôt du rapport, si toutefois aucun rapprochement n'est possible, un délai de 20 jours devra s'écouler pour que la FAE acquière un droit de grève légale. Rappelons que la FAE détient un mandat de grève des assemblées générales des syndicats affiliés à utiliser au moment jugé opportun.



Imprimé sur un papier certifié Éco-Logo, blanchi sans chlore, contenant 100% de fibres recyclées post-consommation, sans acide et fabriqué à partir de biogaz récupérés.